Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213502941-20260701-D084_2026-DE

L'an deux mille vingt-six, le premier juillet, à 19 heures, le Conseil municipal de la commune, composé de 19 membres en exercice et dûment convoqué le vingt-cinq juin, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Françoise BOUSSEKEY, Maire.

Membres présents : BOUSSEKEY Françoise, HEDAN Yves, CHEVREL-DURAND Nicole, PINARD-JOUBAUD Sandrine, BEASSE Valentin, RACAPE Jean-Paul, BLAIRET Guylaine, MATHURIN Loïc, PHILIPPE Mathieu, SEBILLET DUBRULLE Marine, STRACK Denis, LE MAUFF Régine.

Membres excusés : CASSOU DIT MAISONNAVE Joël, LE GOUVELLO DE LA PORTE Yvan, ROLLO Gwendoline (procuration à CHEVREL-DURAND Nicole), MEHA Roxanne, PEDRONO Anthony (procuration à SEBILLET DUBRULLE Marine), MARPAUD BRUNE Marine, CHARRIER-GARREAU Céline (procuration à STRACK Denis).

Secrétaire de séance : LE MAUFF Régine

Conseil municipal – Séance du 1er juillet 2026

Délibération n° 84 : Informations dans le cadre de la délégation générale au Maire

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délégation accordée à Madame le maire par délibération n° 40 du conseil municipal en date du 20 mars 2026 ;

Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises en vertu de cette délégation ;

Le conseil municipal est invité à prendre acte des décisions suivantes :

- **Engagement des dépenses**

Nature de la dépense engagée	Fournisseur	Prix
Bac multimédia pour la médiathèque et fils d'arrêt pour les livres	Manutan collectivités	809,56 €
Crochets pour les filets de but et bornes pour les poteaux de corner du stade de football Henri Lucas	Sport nature	496,18 €
Fauchage des fossés communaux et élagage lamier fléau	Coup'net	18 096,00 €
Taille de la haie de sapins du stade Henri Lucas	Coup'net	1 152,00 €
Palis en ardoise pour la création d'un massif entre la boulangerie et le futur commerce traiteur-épicerie	Carrières Yvoir	244,43 €
Livres pour la médiathèque	Librairie La grande évasion	505,11 €
Produits d'entretien pour les bâtiments communaux	Atlantique hygiène	873,90 €
Gravier 0/18 et 0/31,5 pour divers travaux voirie	Socalo	1 998,00 €
Fournitures scolaires pour l'école publique Les Ardoisières	Mary librairie	709,53 €
	Manutan collectivité	96,84 €
Diagnostics obligatoires et DPE pour le logement et le commerce de l'îlot Verneuil	AP Diag	472,00 €
Bureau assis debout pour la directrice adjointe du service enfance-jeunesse	IKEA	559,00 €
Carburant pour l'atelier technique (2000 litres de GNR)	Transport Yvoir	2 520,00 €
Point à temps pour la voirie communale	Eurovia	7 509,60 €
Réfection des voiries communales : VC 110, le Clos Hamon, Le Tuet, VC 165	Eurovia	34 059,74 €

- **Déclaration d'intention d'aliéner**

Madame le Maire précise qu'une DIA (déclaration d'intention d'aliéner) est une procédure qui consiste à demander, en cas de vente d'un bien sur la commune, en zone de préemption, si la mairie est intéressée par ce bien.

Pour toutes les DIA présentées ci-après, la commune renonce à son droit de préemption :

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213502941-20260701-D084_2026-DE

Date de réception	Référence cadastrale	Superficie	Prix de vente	Notaire
05/06/2026	YT 109	1 425 m²	160 000,00 €	Me Gwenolé CAROFF
25/06/2026	YT 241	771 m²	208 000,00 €	Me Stéphane DOUETTÉ

Le Conseil municipal est invité à prendre acte des décisions prises par le Maire dans le domaine de la délégation générale consentie par le Conseil municipal.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Suivent les signatures
- POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME -
Le 03/07/2026
Le Maire,
Françoise BOUSSEKEY

La secrétaire de séance,
Régine LE MAUFF

MAIRIE DE STE-MARIE ILLE-ET-VILAINE